

AVIS GÉNÉRAL DE PASSATION DES MARCHÉS

Pays de l'emprunteur : République du Mali.

Nom du projet : Travaux d'élargissement de la section urbaine de la route nationale 27 (Bamako-Koulikoro) à Bamako.

Référence de l'accord de prêt : 2021033/PR ML 2021 16 00 du 30 juillet 2021.

La République du Mali à travers le **Ministère des Transports et des Infrastructures** a obtenu un prêt de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) pour le financement du **projet d'aménagement du tronçon urbain de la route nationale n°27 (RN27) Bamako-Koulikoro à Bamako en République du Mali**- Tranche prioritaire, et se propose d'utiliser les fonds de ce crédit pour régler des fournitures, travaux et services devant être acquis dans le cadre du projet.

Le Projet est conjointement financé par la Banque Ouest Africaine de Développement et le Budget National.

Ce projet vise les principaux objectifs suivants :

- L'objectif global du projet est de contribuer à décongestionner le trafic et améliorer les conditions de circulation des usagers (fluidité, confort et sécurité) dans la ville de Bamako et particulièrement dans ses Communes I, II et III où se situe le tronçon du projet.
- L'objectif spécifique vise à contribuer à : i) améliorer les conditions de vie des populations des communes traversées; ii) améliorer la mobilité urbaine sur le tronçon urbain de la RN27 en réduisant le temps de parcours et iii) réduire le nombre d'accidents et les coûts d'exploitation des véhicules.

Le Projet comprend les composantes suivantes :

A. Travaux Routiers :

A.1. Marché de travaux de : i) Installation et le repli de chantier; ii) travaux préparatoires; iii) exécution des travaux de terrassement; iv) réalisation des travaux de la chaussée et du revêtement (9,42 km); v) réalisation des ouvrages de drainage et d'assainissement; vi) réalisation des ouvrages d'art; vii) exécution des travaux de signalisation et d'équipement; viii) déplacement de réseaux et divers; ix) éclairage public; et x) mise en œuvre de mesures environnementales et sociales; et

A.2. Contrat de contrôle et surveillance des travaux : i) la revue des études techniques; ii) le suivi technique, administratif et financier de l'exécution des travaux; iii) la vérification des notes de calcul détaillées et la validation des études d'exécution des travaux; iv) le contrôle de la qualité des travaux et des quantités mises en œuvre; et v) le contrôle et le suivi de la mise en œuvre des mesures environnementales et sociales.

Les marchés financés dans le cadre de cette composante sont essentiellement des marchés de **travaux et de services**.

B. Appui institutionnel, gestion et coordination du programme :

B.1. L'appui au fonctionnement de l'Unité de Gestion du Projet (UGP) : i) Acquisition de matériel roulant, ii) Acquisition d'équipements informatiques et de bureaux, iii) Achat de licence du logiciel HDM-4.

B.2. Appui à la Banque de Données Routières (BDR) : Acquisition de matériel roulant; ii) acquisition de logiciel HDM-4 et ArcGis assortie d'une formation et maintenance (1^{ère} année); iii) Achat de tablettes avec licence L2R Mesure et manuels d'utilisateur.

B.3. Appui à la Direction Générale de l'Assainissement, du contrôle des pollutions et Nuisances (DNACPN) : i) acquisition de matériel roulant; ii) Achat de matériel de mesures, iii) formations.

B.4. Suivi-évaluation du projet : i) recrutement d'un bureau d'études avec intégration d'un agent de l'UGP pour le suivi-évaluation des résultats de développement au cours de la mise en œuvre et une évaluation rétrospective.

B.5. Audit technique et financier du projet : recrutement d'un bureau d'études pour les vérifications relatives à i) l'exécution des travaux conformément au marché; ii) la régularité des procédures de passation des marchés; iii) le respect des délais; iv) la qualité et la régularité de l'intervention des missions de contrôle et surveillance des travaux; et v) la situation financière du projet.

B.6. L'audit de sécurité routière - campagnes de sensibilisation : à travers

l'Agence Nationale de Sécurité Routière (ANASER).

Les marchés financés dans le cadre de cette composante sont essentiellement des contrats de **services et de fournitures**.

Plus précisément dans le cadre de la mise en œuvre du projet, le Gouvernement de la République du Mali et la Banque Ouest Africaine de Développement se sont accordés sur un mode de financement en deux tranches.

Les modalités d'acquisition des biens, services et travaux des deux tranches seront acquies comme suit :

- Appel d'offres ouvert international pour les travaux routiers ;
- Consultation restreinte :
 - sur la base d'une liste de six (06) bureaux d'études pour les prestations de contrôle et de surveillance des travaux routiers ;
 - sur la base d'une liste de six (06) bureaux installés dans la zone UEMOA pour les prestations d'audit technique et financier ;
 - sur la base d'une liste de six (06) bureaux spécialisés pour les prestations de suivi-évaluation ;
 - sur la base d'une liste de six (06) ONG nationales et entreprises spécialisées pour les activités d'IEC-Sensibilisation relatives aux mesures environnementales et sociales ;
- Convention de collaboration entre la Direction Générale des Routes (DGR) et :
 - L'ANASER pour les campagnes d'information, de communication et de sensibilisation à la sécurité routière et pour l'audit de la sécurité routière ;
 - La Direction Nationale de l'Assainissement, du Contrôle des Pollutions et des Nuisances (DNACPN) pour le suivi de la mise en œuvre des mesures environnementales et sociales ;
- Entente directe entre le maître d'ouvrage et la Société LOGIROAD pour les acquisitions et formations relatives aux logiciels L2R et ArcGIS ;
- Appel d'offres nationales pour les autres acquisitions de matériels roulants, informatiques et bureautiques prévus aux composantes « Gestion de projet » et « Mesures environnementales et sociales ».

Tous les biens, services et travaux financés sur prêt seront acquis conformément aux dispositions contenues dans le documents intitulés : i) Directives relatives à la passation des marchés de biens, travaux et services (autres que les services de consultants) financés par un prêt ou une avance de fonds de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD); ii) Directives relatives à la passation des marchés et services du consultant financés par un prêt ou une avance de fonds de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD); et iii) Code des marchés Publics du Mali, en ce qui concerne les procédures nationales d'approbation. Lesdits marchés requerront l'Avis de Non-Objection (ANO) de la BOAD.

Les avis spécifiques relatifs aux différents marchés qui doivent être passés conformément aux procédures d'appel à la concurrence internationale de la BOAD seront publiés, dès leur communication, sur le site web de la Banque (www.boad.org), dans DGMARKEt, dans l'ESSOR ou un quotidien national de large diffusion du pays de l'emprunteur. Les premiers avis spécifiques de marché seront probablement publiés en **mars 2022**.

Les soumissionnaires potentiels, satisfaisant aux critères de provenance et ayant besoin de renseignements complémentaires devront envoyer leur requête à l'adresse ci-dessous :

**DIRECTION GÉNÉRALE DES ROUTES Adresse : Avenue de la Liberté ;
BP 1758; Personne à contacter : M. Mamadou SAMAKE,
Directeur Général;
Téléphone : (+223) 20 22 40 96 et (+223) 66 72 29 80 ;
Courriel : samake1@hotmail.fr
Bamako - MALI**